

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2002)
Heft: 153-154

Rubrik: Les Suisses dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

représentants de partis politiques. La droite veut que la surveillance des offices soit uniquement du ressort du pouvoir judiciaire.

● L'université de Genève recommande à ses membres de ne plus accepter de l'argent de l'industrie du tabac. Dans un rapport sur les liens d'un ancien professeur avec Philip Morris, elle critique le manque de rigueur méthodologique du chercheur.

● Trois responsables suisses de l'association pour la dénonciation des prêtres pédophiles (Nopedo) ont été inculpés à Genève de diffamation, calomnie, et discrimination raciale. Ces adeptes de la sectes de Raël ont distribué des tracts aux ménages accusant les prêtres catholiques de pédophilie et invitant les parents à ne plus envoyer leurs enfants au catéchisme. L'association diffuse aussi son message sur internet.

● Le vote électronique séduit : la plupart des 500 personnes ayant participé au premier test du genre en Suisse souhaitent voir ce mode de scrutin adopté dans leur canton.

TESSIN

● Le conseil de la magistrature a infligé une amende disciplinaire à un juge du tribunal d'appel. Le magistrat avait accepté des cadeaux de l'avocat luganais Francesco Moretti, lié à la mafia et

actuellement incarcéré, accusé d'avoir recyclé environ 50 millions de francs pour le compte de la N'drangheta (mafia calabraise).

● Chiasso. Des douaniers suisses ont découvert 200 millions de liras (180 000 francs) dans une poubelle d'un train roulant vers l'Italie. On en ignore la provenance.

● Le Tessin est un des premiers cantons suisses à rassembler toutes ses communes sous un seul site internet. Avec Genève, Vaud, Neuchâtel, le Valais, Zurich et Saint-Gall, le Tessin a réalisé un minisite qui contient les informations relatives à toutes les communes du canton (www.ti.ch/comuni).

FRIBOURG

● Pour la 1^{ère} fois de leur histoire, les radicaux (rouges) de la Gruyère ont placé un des leurs à la préfecture. À Estavayer, le préfet élu est aussi radical. Le PDC (noir) perd donc deux préfectures.

● L'initiative fribourgeoise en vue d'une assurance maternité a récolté 8 686 signatures. L'initiative cantonale servira de filet de sécurité aux Fribourgeoises, au cas où le projet fédéral ne devrait pas aboutir.

VAUD

● À la suite d'une vague de cambriolages, c'est une bande de 4 gosses âgés de 8,

9, 12 et 13 ans qui a été arrêtée. Ils arrivaient et repartaient en train après avoir visité une série d'appartements en ville de Lausanne. Il s'agit de gitans, installés juste de l'autre côté de la frontière, à Annemasse. Les enfants dérobaient notamment des bijoux. Le montant des vols serait de plusieurs dizaines de milliers de francs. Vu l'âge, il n'est pas possible de faire plus que les réprimander et les enfants ne peuvent qu'être renvoyés en France.

● Les actes de malveillance ou menaces anonymes peuvent sérieusement perturber l'activité d'un service de l'État. Depuis quelques semaines, le service de la population (SPOP) a subi quatre alertes à la bombe et à l'anthrax. À cause du retard dû aux évacuations, pas moins de 5 000 dossiers se retrouvent en souffrance.

● Une sans-abri, qui avait élu domicile dans les toilettes publiques, est morte de froid, cet hiver à Lausanne. Il faisait -10°

● Le conseil communal de Lausanne a accepté un crédit de 660 000 francs pour effacer les tags et autres graffitis situés sur le domaine public communal. La ville de Vevey a engagé pendant 2 jours une entreprise d'Étoy spécialisée dans le traitement des surfaces souillées.

● La Banque cantonale vaudoise doit renforcer drastique-

ment ses moyens pour faire face aux créances douteuses. Une perte de 390 millions est prévue sur 2001, pas de dividendes et une recapitalisation à hauteur de 600 millions. La CFB envisage d'enquêter sur le réviseur de la BCF.

● La Scientologie n'est pas une religion, des municipaux ne peuvent donc pas être condamnés pour discrimination religieuse à son égard. La Scientologie avait attaqué les municipaux pour avoir, au printemps 2000, refusé aux scientologues d'organiser une exposition dans un salon du théâtre municipal de Lausanne et en 1998 d'avoir rendu un préavis négatif à une campagne d'affichage. Les juges ont estimé que " l'on ne discerne dans la Scientologie aucun rapport de l'homme à Dieu et que les biens qu'elle offre n'ont rien de religieux ". Le tribunal a conclu que " l'Église de Scientologie paraît poursuivre des intérêts plus économiques que spirituels ".

● C'est Renato Häusler, maître de sport pour handicapés de la vue, qui succède à Philippe Becquelin (Mix & Remix) pour occuper la fonction de guet de la cathédrale de Lausanne.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**

N.B. Tous les francs mentionnés sont des francs suisses

Les Suisses dans le monde

Yul Brynner était sur les plateaux cinématographiques, " Roi du Siam " et citoyen suisse sur son état-civil.

Sauber, l'écurie helvétique de F1, fête cette année ses 10

années de compétition (4^e place du dernier championnat du monde)

Cécile, a été élue Miss Europe, lors du concours de beauté organisé à Paris pour

le salon de l'agriculture. Avec ses 1,50 m, ses jambes élancées et son pas gracile, elle s'est imposée comme la plus belle vache (de Jenaz).

